

BULLETIN MENSUEL
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES
et de leurs GROUPES RÉGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, Lyon (6^e)

COTISATION 1970 :

Membres actifs FRANCE	15 F
Scolaires	7,50
ETRANGER	16 F

ABONNEMENTS :

FRANCE	30 F
ETRANGER	32 F

Frais d'inscription ou changement d'adresse en sus 2 F (timbres acceptés).

N.B. — Les virements à notre C.C.P. **LYON 101-98** doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

NOTE COMPLEMENTAIRE
SUR LES STADES LARVAIRES DE DRYPTA DENTATA ROSSI
(COL. CARABIDAE)

par P. RAYNAUD.

Aucune larve de *Drypta* Latr. n'était connue avant notre communication relative à la larve au troisième stade et à sa nymphe de *Drypta dentata* Rossi, dans « *Miscellanea Entomologica* », vol. XVI, n° 5 bis, du 31 mai 1944, p. 97 à 104.

Cette étude résultait de recherches, captures et élevages effectués bien avant 1940. Toutefois ces travaux ne parurent que bien plus tard, pour diverses raisons, tandis que la planche qui s'y rapportait ne fut jamais publiée et resta dans nos cartons.

Cependant, d'une part, cette planche étant destinée à mieux faire ressortir les caractères particuliers de la larve de ce bel insecte, et, d'autre part ayant retrouvé des notes intéressantes sur les stades larvaires de cette espèce, il nous a paru indispensable de compléter notre première étude par la publication de cette planche et des notes retrouvées.

STADES LARVAIRES :

Voici la succession de nos captures et des faits constatés au cours de nos élevages.

Habitat : Les rives du Tarn, au lieu-dit : La Fondue, à 3 km en aval d'Albi, au flanc de petits talus de 50 cm à 1 m de hauteur formés par des alluvions siliceuses. Les captures de larves furent effectuées en grattant doucement la surface en pente sur des profondeurs variant de 3 à 7 ou 8 cm.

30 mai : capture de trois larves au premier stade.

Ces larves ont effectué leur 1^{re} mue les 9 et 10 juin, et leur 2^e mue du 20 au 25 juin ; par la suite elles furent perdues faute de pouvoir les surveiller régulièrement.

4 juillet : recueilli sur les mêmes lieux une larve en état de pré-nymphose dans sa logette. Mise en élevage.

12 juillet : rencontré, toujours dans les mêmes parages, une larve identique et trois nymphes dans leur loge où j'ai pu recueillir leurs exuvies. La larve a été mise en tube pour examen. Les exuvies ont été placées sur paillette. Les nymphes ont été mises en élevage, sauf une, conservée en tube.

Les deux nymphes en élevage ont donné deux imagos : l'une le 18 et l'autre le 30 juillet.

Ces diverses observations nous permettent d'indiquer à quelques

PLANCHE VI-B.

Fig. 1 : Larve de *Drypta dentata* adulte, 3^e stade, × 8,33. — Fig. 2 : Palpes maxillaires, 3^e st., × 50. — Fig. 3 : Mandibule, 3^e st., × 50. — Fig. 4 : Ongles et phanères, 3^e st., × 50. — Fig. 5 : Détail d'un tergite, 3^e st., × 50. — Fig. 6 : a) Antenne, b) Détail des 3^e et 4^e articles, 3^e st., × 50. — Fig. 7 : Détail au 7^e article des cerci, 3^e st., × 50. — Fig. 8 : Détail du contour du labre, 3^e st., × 50.

Drypta dentata Rossi

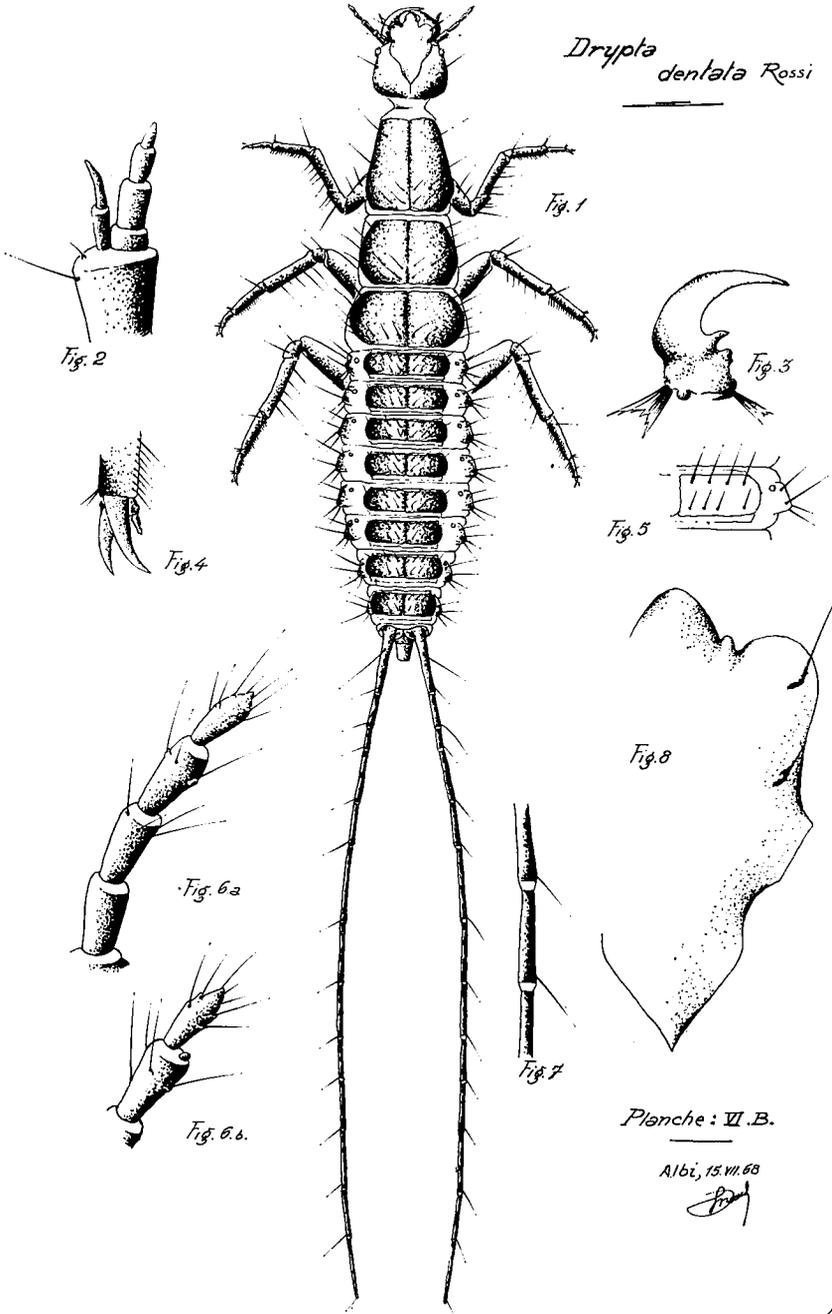


Planche : VI. B.

Albi, 13.VII.68

jours près la succession des divers stades larvaires, relatifs à la *Drypta dentata*, ainsi qu'il suit :

Ponte probable	du 15 au 20 mai
Éclosion des œufs	du 25 au 30 mai
1 ^{re} mue	du 9 au 10 juin
2 ^e mue	du 20 au 25 juin
3 ^e mue ou nymphose	du 6 au 15 juillet
Apparition de l'imago	du 18 au 30 juillet

Ceci évidemment pour notre région et une altitude d'environ 175 m.

Les jeunes imagos peuvent donc apparaître vers fin juillet ou début août si la température leur est propice. Sinon elles attendront septembre et certaines peut-être même le printemps suivant.

LARVES AUX DIFFÉRENTS STADES (voir planche VI-B).

Taille : En général les larves aux trois stades sont sensiblement identiques d'aspect et de conformation, sauf bien entendu, en ce qui concerne la taille ; celle-ci est la suivante :

1 ^{er} stade	Longueur 3 à 3,5 mm	—	Largeur 0,6 à 0,8 mm
2 ^e stade	Longueur 6 à 6,2 mm	—	Largeur 1 à 1,3 mm
3 ^e stade	Longueur 10 à 10,5 mm	—	Largeur 1,6 à 1,9 mm

La longueur considérée étant bien entendu celle du corps seul, non compris les cerci, soit de l'extrémité du mésolabre à la naissance du pseudopode ; la largeur, celle du mésothorax. Toutefois il est bon de noter que si la largeur se réfère à une partie chitinisée, non extensible, il n'en est pas de même de la longueur. En effet celle-ci est : d'une part la somme de parties chitinisées, invariables, et d'autre part de parties molles essentiellement extensibles suivant que la larve est à jeun ou repue, au début d'un stade ou à sa fin. La longueur peut ainsi varier presque du simple au double.

Différents stades : Chez les larves au troisième stade les différences avec les jeunes sont plus accusées, les appendices sont moins fluets et les contours plus marqués et plus nets ; le coloris également.

Dans le premier âge et, parfois dans le second, la larve maintient constamment ses cerci élevés en panache, ou tire-bouchon au-dessus d'elle-même, alors qu'au troisième âge ses appendices reposent sur le sol s'en servant pour se stabiliser. A la description de M.E. il y a lieu d'ajouter :

Antennes : Troisième article épaissi en dessous et porteur à son sommet : a) dans l'axe, le 4^e article ; b) sur le côté, une vésicule hyaline sphérique.

Mandibules : rectifier la 3^e ligne, mettre : la partie tranchante plus mince. Ajouter : munies d'une bosse accessoire en dessous du rétinacle.

Cerci : Fixés à leur base sur le telson. Toutefois ce dernier est divisé en deux dans son axe, chaque moitié paraissant indépendante et rendant ainsi chaque cerci mobile dans son ensemble, en plus de leur individualité particulière en raison de leur nature pluriarticulée.

En effet leur longueur excessive, dépassant celle de leur corps, comporte une succession de treize articles emboîtés les uns dans les autres en forme de roseau, tous mobiles.

Pattes : elles sont pourvues de deux ongles subégaux comportant entre eux une phanère sensorielle.